

RESULTATS 2018 : Taux de réussite

Diplôme National du Brevet (DNB) :

Collège Challemel : **95 %** (91% en 2017 84% en 2016 81.5% en 2015)

=> Mentions : T Bien 36% Bien 25% A Bien 17%

Certificat de Formation Générale : **100 %** (100 en 2015 100% en 2016)

STAGES en 3^{ème}

Du 21 au 25 janvier 2019.

Une plaquette d'information du Département de La Manche a été diffusée auprès des élèves, en octobre dernier, pour l'aide à la recherche de stage (+ info sur Pronote le 18 10 18).

CONSEILLER d'ORIENTATION :

Mme BAUDOIN est présente au Collège, chaque mardi matin.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du Secrétariat.

Vous pouvez aussi la rencontrer, sur rendez-vous, au CIO d'Avranches – 1 rue St Martin. 02 33 58 72 66

CONSEIL d'ADMINISTRATION 2018-19

Représentants titulaires élus, des parents :

Mmes LE GOHIEC A et TRUTIN C Mrs DUVIVE R - PENLOUP R

Vous pouvez les contacter afin de faire remonter éventuellement questions ou remarques de votre part lors des Conseils d'Administration ou de Classes. Les noms de vos représentants des parents (par classe) sont communiqués aussi sur le site du collège.

Le Collège sur INTERNET

Vous pouvez retrouver ces informations, les dates importantes ... sur :

- Pronote (cliquer sur le papillon en haut à gauche de l'écran)
- Le site du Collège

www.college-challemel-lacour.etab.ac-caen.fr

- L'ENT www.l-educdenormandie.fr

Un problème de connexion ? => Contacter le Secrétariat du Collège

Des codes à ne pas perdre car indispensables pour les inscriptions au lycée et les demandes de bourse.

Fonds Sociaux

Vous avez la possibilité de demander à bénéficier de ces fonds. Ils peuvent vous aider à financer la scolarité de votre enfant.

Le fonds social collégien (dépenses de scolarité, aides pour les séjours ...) et **le fonds social pour les cantines**

Renseignements au Secrétariat du Collège

DEVOIRS FAITS

Ce dispositif permet aux élèves de **faire leurs devoirs au collège**, accompagnés par des professeurs.

Il reste de la place sur certains créneaux

=> Renseignements auprès du Secrétariat du Collège

Dates à retenir :

21 au 25 janvier : Stages de 3èmes

21 au 1^{er} février : Stages des 4èmes et 3èmes ULIS TFC

7 et 8 février : Brevet Blanc n°1

J 28 février : Réunion PARENTS Professeurs Principaux

V 1^{er} mars : Fin du 2^{ème} trimestre.

DNB 2019

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet.**

Cette année, le brevet est **renforcé**.
Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle.

Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→ 10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→ 25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→ 40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→ 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires.**

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2h écrit 100 POINTS

ÉPREUVE 1 FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3h écrit 100 POINTS

ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2h écrit 50 POINTS

ÉPREUVE 4 SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1h écrit 50 POINTS

ÉPREUVE 5 ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. oral individuel ou 25 min. oral collectif 100 POINTS



IMPORTANT

Vérifier le niveau de maîtrise du Socle de votre enfant en allant sur Pronote (rubrique *compétences*)

Nous rappelons qu'une très bonne maîtrise des compétences (avoir le plus de pastilles vertes foncées) rapporte 400 points